

## Y A-T-IL UN SUJET BIOPOLITIQUE ?

Frédéric Gros

### Introduction : L'énigme d'un cours

On proposera ici quelques réflexions à partir du cours que Foucault prononce en 1979 au Collège de France, intitulé *Naissance de la biopolitique*<sup>1</sup>.

Il s'agit d'un cours très particulier, pour plusieurs raisons. Premièrement, Foucault expérimente un certain nombre d'hypothèses théoriques qui ne seront jamais reprises ailleurs, dans des conférences, des livres ou des entretiens. On trouve ainsi dans ce cours une série d'études sur le libéralisme tout à fait uniques et singulières. Il est donc difficile de savoir si Foucault aurait conservé comme telles ces analyses et quelles modifications il y aurait apporté s'il avait voulu les reprendre et les retravailler dans le cadre d'une publication définitive. Les idées construites dans ce cours doivent être considérées avec beaucoup de précaution, car elles n'ont rien de conclusif. Deuxièmement, dans ce cours, Foucault pour la première fois analyse des faits immédiatement contemporains. C'est le seul cours prononcé au Collège de France où Foucault fait des références directes à l'actualité politique. Troisièmement, ce cours contient une énigme : alors que son titre est *Naissance de la biopolitique*, Foucault propose en fait un cours sur le libéralisme et ne parle presque jamais de biopolitique. On peut, face à cette énigme, avoir deux réactions : soit on considère qu'il s'agit là des aléas propres à la recherche et que Foucault abandonne son projet initial pour exploiter de nouvelles pistes théoriques qu'il est en train de découvrir ; soit on considère que Foucault, en analysant le libéralisme, propose une nouvelle dimension de la biopolitique : une biopolitique libérale. C'est évidemment cette deuxième voie critique que je vais privilégier. Quatrièmement, le cours de 1979 est un cours qui se referme sur sa propre énigme. Je veux dire par là qu'en 1980, Foucault prend un nouveau départ, et le cours intitulé *Le gouvernement des vivants*<sup>2</sup> (dont le titre pourrait suggérer un approfondissement de l'idée de biopolitique) va en fait porter sur les pratiques de confession dans le christianisme ancien, et la manière dont se construit, au travers de ces pratiques, un nouveau sujet occidental. Cinquièmement, ce cours introduit une hésitation quant à l'identité politique de Foucault. En effet, ces études sur le libéralisme ne contiennent aucune condamnation de principe, et certains commentateurs considèrent que Foucault manifesterait même, dans ce cours, une certaine sympathie pour l'idéologie libérale. Ce cours de 1979 est donc un cours tout à fait singulier, qui pose beaucoup de questions. Cependant il ne s'agira pas pour moi d'en faire une présentation complète, mais plutôt de tenter de comprendre, à partir de lui, en quoi le libéralisme peut constituer une biopolitique.

### Le premier sens de la biopolitique chez Foucault (1973-1976)

Il me semble que pour pouvoir comprendre cette idée d'une biopolitique libérale, il faudrait d'abord fixer un peu le sens que Foucault a pu donner au concept de biopolitique avant 1979. Il faut se reporter, pour construire ce premier sens de la biopolitique chez Foucault, à des ouvrages comme *Surveiller et punir*<sup>3</sup>,

---

<sup>1</sup> M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, éd. M. Senellart, Gallimard / Le Seuil, Paris 2004.

<sup>2</sup> M. Foucault, *Le gouvernement des vivants*, éd. M. Senellart, Gallimard / Le Seuil, Paris 2012.

<sup>3</sup> M. Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris 1975.

*La volonté de savoir*<sup>4</sup>, mais aussi à des cours du Collège de France comme celui prononcé en 1976 qui s'intitule « *Il faut défendre la société* »<sup>5</sup>.

Foucault distingue à cette époque deux formes de biopouvoir : la discipline des corps et la régulation des populations. Ces deux formes d'une part se complètent, et d'autre part elles ont en commun de s'opposer à ce que Foucault appelle le « pouvoir de souveraineté ».

Il faut donc commencer par comprendre ce qu'il appelle « pouvoir de souveraineté ». Le « pouvoir de souveraineté », c'est celui qui caractérise pour Foucault les vieilles monarchies, mais on peut aussi penser au pouvoir du père de famille : c'est le pouvoir de l'autorité indiscutable. Les modalités principales en sont la violence et la loi. Bien sûr, ces deux termes peuvent paraître antithétiques pour une tradition républicaine, mais ce que Foucault retient ici du terme « loi », ce n'est pas l'expression de la volonté générale, mais l'idée d'un interdit qu'on impose. Le pouvoir de souveraineté est violent, mais pourtant pas au sens d'un déchaînement destructeur. Ce pouvoir est violent parce qu'il procède par réquisitions (les agents du roi réquisitionnent des terres et des biens, mais aussi du temps de travail pour des corvées, des hommes pour se battre), par prélèvements (les intendants du roi prélèvent des parts de récoltes, des ressources sous formes de taxes, d'impôts), et enfin par marquage comme dans le cas des supplices où le corps est écartelé, brûlé. On peut parler de violence parce que, dans ces exemples, il s'agit, pour le pouvoir, soit de soustraire – autoritairement, en brisant toute résistance – quelque chose à quelqu'un, soit de se manifester dans la brutalité éclatante d'un spectacle. Dans tous les cas, ce pouvoir se manifeste de manière discontinue : il fait irruption dans la vie des individus pour leur prélever brutalement quelque chose ou leur interdire violemment certains actes. Mais le pouvoir de souveraineté est aussi celui qui dit la loi. Il dit la loi au sens où il prononce les interdits, où il trace les lignes de partage, où il délimite strictement le permis et le défendu. La loi dont il s'agit est un décret autoritaire, absolu, indiscutable. Pour caractériser ce pouvoir de souveraineté, Foucault utilise la formule suivante : c'est un pouvoir qui « fait mourir et laisse vivre ». C'est un pouvoir qui ne s'intéresse pas positivement à la vie des personnes. Il s'intéresse bien sûr à leurs richesses, à leurs biens, pour en soustraire une part, mais il s'agit là d'un rapport aux choses, pas d'un rapport à la vie. Et quand ce pouvoir s'intéresse à la vie des personnes, c'est sous la forme aussitôt inversée du droit de mort sur quiconque. On voit bien ici en tous les cas que cette « souveraineté » dont parle Foucault à travers le « pouvoir de souveraineté » est très éloignée du concept élaboré par la pensée politique classique.

Pour Foucault, une forme nouvelle de pouvoir va se développer à partir du siècle classique, forme de pouvoir irréductible au pouvoir de souveraineté. Il s'agit du pouvoir disciplinaire. Le pouvoir disciplinaire comme le pouvoir de souveraineté est aussi, d'une certaine manière, un pouvoir d'extraction. Mais alors que le pouvoir de souveraineté prélève des choses, prend possession de richesses matérielles, le pouvoir disciplinaire, lui, extrait de l'utilité. Il extrait de l'utilité du corps vivant des individus, et c'est par là que s'affirme sa dimension biopolitique.

---

<sup>4</sup> M. Foucault, *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris 1976.

<sup>5</sup> M. Foucault, « *Il faut défendre la société* », Gallimard, Paris 1976

Les analyses par Foucault du pouvoir disciplinaire sont connues. C'est dans *Surveiller et punir* qu'elles sont le plus développées. Le pouvoir disciplinaire s'attache non pas à prendre des choses, mais à obtenir un certain comportement d'un individu vivant. Il s'agit d'obtenir, de la part du soldat, de l'ouvrier, de l'écolier, le bon geste, le bon comportement, la bonne attitude. C'est un apprentissage de la docilité : le corps doit répondre correctement aux demandes, il doit effectuer les bons gestes au bon moment, il doit conserver la bonne attitude, il doit adopter le bon comportement. Cet apprentissage va supposer des techniques de correction et de dressage permanents : un programme d'activités régulières et progressives, des exercices répétés, une surveillance continue, des examens fréquents, des menaces perpétuelles de sanction. Le pouvoir de souveraineté fonctionnait à la loi : une loi qui interdisait certains actes, fixait des limites autoritaires, mais demeurait indifférent à tout le reste. Le pouvoir disciplinaire, lui, fonctionne à la norme : il s'agit de contrôler l'ensemble de la vie du sujet afin d'obtenir de lui un comportement déterminé et une docilité complète.

Je voudrais évoquer maintenant des analyses de Foucault moins connues, mais qui me permettront d'approfondir la dimension biopolitique du pouvoir disciplinaire et son rapport au capitalisme. En 1973, Foucault prononce un cours intitulé *La société punitive*<sup>6</sup>. C'est un cours dont on possède une retranscription, déposée à la bibliothèque du Collège de France. Il s'agit d'un cours très important, car Foucault met là en place toute une série d'analyses qui se retrouveront dans *Surveiller et punir*. Il s'agit, dans ce cours comme dans *Surveiller et punir*, d'éclairer l'énigme de la prison. Ce qui demeure énigmatique, explique Foucault à propos de la prison, c'est qu'elle a imposé dans l'Occident moderne son évidence comme modalité punitive majeure et exclusive, contre toute prévision et contre toute attente. On veut dire par là que les grands réformateurs des Lumières ont proclamé que le criminel ne devait plus être confondu avec le pécheur. Il s'agissait, pour les penseurs des Lumières, de donner du crime ou du délit une définition purement immanente : le crime est une infraction sociale, un trouble de l'ordre public, mais pas la transgression blasphématoire d'un interdit divin ou la rupture d'un tabou sacré. Le criminel est un ennemi social : il lèse l'intérêt commun, plutôt qu'il n'insulte la majesté divine. Or, de cette nouvelle détermination du crime, les réformateurs déduisaient une série de peines possibles : la peine d'infamie, les travaux forcés, l'application du talion, la déportation, selon le type de menace publique représentée par le crime. Mais il n'était jamais question de prison. Or au XIX<sup>e</sup> siècle, elle s'impose comme modalité punitive majeure, sinon même exclusive.

Pour expliquer le succès de la prison, Foucault théorise quatre grandes déterminations : une généalogie religieuse ; une pertinence politique ; une résonance sociale ; une fonctionnalité économique. La généalogie religieuse repose sur le concept de « pénitentiaire ». Foucault constate que les communautés protestantes du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre avaient mis en place très tôt des structures d'enfermement qui devaient sanctionner les irrégularités de comportement de certains de ses membres. Il s'agissait alors, en amont, de repérer des tendances vicieuses, des penchants mauvais, et, en aval, de compter sur le séjour en cellule pour obtenir une transformation intérieure. La prison

---

<sup>6</sup> Ce cours paraîtra prochainement aux éditions Gallimard / Le Seuil, dans une édition préparée par B. Harcourt de l'Université de Chicago.

publique trouve ses racines dans ces structures religieuses et privées de contrôle et de rééducation. C'est là sa dimension pénitentiaire, si on entend par « *pénitentiaire* » l'idée d'un enfermement qui constitue la sanction d'une déviance morale, d'une nature vicieuse (et non pas d'un acte illégal), et qui doit produire une régénération intérieure.

En même temps, la prison présente des avantages politiques, parce qu'elle permet une redistribution des illégalismes. Ce concept d'« *illégalisme* » est important chez Foucault. Il s'agit de dire que toute société suppose un ordre public et des équilibres sociaux. L'ordre public repose sur le respect des lois et une bonne police. Les équilibres sociaux, eux, reposent sur des alliances, sur des ententes tacites entre certaines classes pour contourner certaines lois. Or le monde occidental a connu, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de grandes transformations politiques (les révolutions populaires), mais aussi économiques (la naissance d'une grande industrie, impliquant la constitution de stocks de marchandises, ainsi que la disparition des terres communales entraînant le développement très important de la petite propriété paysanne). Cette nouvelle configuration du monde socio-économique va entraîner un nouvel illégalisme : un illégalisme de *prédation*, et non plus cet illégalisme de *fraude* que partageaient autrefois la bourgeoisie et les classes populaires contre des droits ancestraux ou des lois contraignantes qui leur paraissaient des abus de pouvoir. Ce nouvel illégalisme (le vol des produits agricoles ou des marchandises stockées, la dégradation des machines) va soudain apparaître comme très coûteux à la bourgeoisie. Le problème qui lui sera posé sera alors de casser la vieille tradition d'illégalisme populaire en suscitant un nouvel illégalisme qui mettra fin aux anciennes complicités : celui de la délinquance qui devra, par rapport aux classes populaires, à la fois représenter un contre-modèle, et infiltrer le peuple pour pouvoir déjouer les complots politiques. Le « délinquant », c'est la crapule dangereuse et immorale, c'est de la mauvaise populace. C'est le contre-modèle de l'ouvrier honnête qui ne veut surtout pas lui ressembler : l'illégalisme est donc progressivement dévalorisé et rejeté par les classes populaires, parce que confisqué par la délinquance sous une forme méprisable. Or la prison va permettre, par sa logique propre (une logique de récidive, de complicités carcérales), d'alimenter un milieu stable de délinquance, qui se révèle fonctionnellement utile pour les classes dominantes. Car non seulement la délinquance née de la prison sert à décourager un illégalisme populaire en le privant de son ancien prestige, mais il peut aussi, comme on disait, être utilisé pour prévenir les révoltes politiques, les délinquants étant utilisés comme espions. Le *carcéral*, c'est le thème d'une fonctionnalité de la prison, comme production d'une délinquance utile à la classe dominante.

La troisième détermination pour comprendre la prison est ce que Foucault en 1973 appelle le « coercitif » et qu'il appellera ensuite le « *disciplinaire* ». On a déjà évoqué cet élément tout à l'heure à travers plusieurs principes : principe de surveillance continue et de sanctions afin d'obtenir une attitude déterminée, principe d'examen réguliers permettant de constituer un savoir du comportement des individus, principe aussi d'une organisation temporelle exhaustive qui fixe à chacun ce qu'il doit faire à chaque moment de la journée, etc. Ces principes sont mis en œuvre, sous la forme de règlements, dans diverses institutions : l'école, l'armée, l'usine, le pensionnat, l'atelier, l'hôpital. Or la prison apparaît à la fois comme la concentration et l'aboutissement de ces centres disciplinaires. Concentration, parce que l'intensité de la surveillance, la

contrainte de l'organisation temporelle sont plus développées qu'ailleurs. Mais aboutissement au sens où les écarts de comportement constatés à l'école, à l'armée, à l'usine, sont toujours menacés d'être sanctionnés par un emprisonnement. Si la prison a pu apparaître, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, comme une évidence, alors même qu'elle ne faisait pas partie du catalogue pénal et que les penseurs des Lumières ne la prenaient pas en compte dans leur projet de réformes, c'est, pour Foucault, parce que nos sociétés sont largement devenues des sociétés disciplinaires et punitives.

J'aimerais insister sur une dernière détermination, peut-être la plus importante pour le problème qui nous occupe. Foucault étudie, dans ce cours inédit, la fonctionnalité économique de l'apparition d'un pouvoir disciplinaire. Pourquoi les sociétés occidentales ont-elles inventé cette modalité de pouvoir ? La réponse du cours de 1973 est très claire : la discipline sert à transformer le temps de la vie en force de travail. Au fond, dit Foucault, tout le travail de Marx dans *Le Capital* avait consisté à dénoncer dans le capitalisme la marchandisation des individus, l'aliénation des existences, l'exploitation de la force de travail, à travers sa transformation en force de production. Mais, en amont, il aurait fallu décrire, ajoute Foucault, la manière dont le temps de la vie (qui comprend la fête, la paresse, la fantaisie, et les caprices du désir) a pu déjà être transformé en force de travail. Au fond le pouvoir disciplinaire à l'œuvre dans les différentes institutions (de l'école à l'usine en passant par la caserne et l'hôpital) vise à cette transformation. Il s'agit de réduire au maximum les séquences temporelles dédiées à la distraction, au plaisir, au bonheur, à la paresse. Le capitalisme suppose une chronopolitique : la transformation du temps de la vie en temps utile et productif.

On peut maintenant présenter la deuxième grande forme de biopouvoir que Foucault étudie au milieu des années soixante-dix : la régulation des populations. On passe donc de la discipline des corps à la régulation des populations. Mais alors que la discipline des corps, de l'école à l'usine, de l'armée au pensionnat, concernait des forces vitales individuelles et visait à en extraire une utilité maximale, la régulation des populations concerne une globalité humaine, et s'effectue dans le cadre de politiques publiques menées par l'Etat. Par régulation des populations, il faut entendre en effet les grandes politiques de natalité, d'hygiène publique ou encore de lutte contre les épidémies entreprises par des Etats. Comme le dit Foucault : autrefois, l'Etat se donnait comme objet le salut de leurs sujets. Maintenant c'est leur santé qui constitue sa préoccupation principale. Les questions sont : combien d'enfants par famille, quelle réorganisation des villes effectuer de telle sorte qu'on limite la propagation des maladies, quelles normes d'hygiène fondamentale inculquer au peuple ? Cette nouvelle sollicitude n'est pas entièrement gratuite : il s'agit évidemment, en assurant la santé des populations, de renforcer l'Etat. Un Etat fort, c'est un Etat dont la population a une santé éclatante. La biopolitique est donc un terme qui désigne ce moment historique où l'Etat se donne comme objet de gouvernement les dispositions biologiques de l'espèce humaine. Foucault trouve une formule ramassée pour caractériser ce biopouvoir. Alors, dit-il, que le pouvoir de souveraineté, comme on a vu, faisait mourir et laissait vivre, eh bien le biopouvoir fait vivre et laisse mourir. Foucault étudie en 1976<sup>7</sup> plusieurs conséquences importantes de ce renversement, que je ne fais ici qu'indiquer simple-

---

<sup>7</sup> Ce sont les derniers chapitres de *La volonté de savoir*, cit.

ment ici : la privatisation de la mort qui devient un événement toujours plus masqué et caché ; le racisme d'Etat : l'Etat, dans le cadre d'une biopolitique, ne peut fonder sa légitimité à tuer que comme moyen de renforcement de sa propre vitalité.

### **Biopolitique et capitalisme**

Après ces premières définitions, il est possible de présenter la manière dont Foucault repose le problème de la biopolitique en 1979, dans le cours *Naissance de la biopolitique*. On pourrait faire ici un certain nombre de conceptualisations utiles, et distinguer trois termes : économie, capitalisme et libéralisme. On peut appeler « économie » tout simplement l'art de produire, d'augmenter, de répartir et de commercialiser les subsistances, les ressources et les richesses matérielles, ainsi que le savoir général correspondant à ces techniques. Il s'agit sans doute du concept le plus général, et en ce sens l'économie a toujours existé : on peut étudier à propos des peuples les plus anciens leur « économie », c'est-à-dire leur niveau matériel.

Il me semble que, par « capitalisme », on entend autre chose que simplement la science et l'art des richesses. Le capitalisme, c'est un processus historique, déterminé, spécifique : un processus mis en œuvre par l'Occident moderne, et qui s'est, par la suite et jusqu'à aujourd'hui, largement diffusé, et même mondialisé. Par capitalisme, on entend un processus de production et d'augmentation massive, systématique et rationnelle des richesses. Alors, évidemment, depuis son invention au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le capitalisme a connu un certain nombre d'évolutions historiques importantes et une multiplication de ses formes qu'il est impossible de résumer ici. Je me contenterai de présenter quatre dimensions du capitalisme. Trois d'entre elles sont reconnues par Foucault dans son cours de 1979. La quatrième n'est pas mentionnée, mais comme elle s'est révélée dans toute son extension surtout dans les deux dernières décennies, il est normal que Foucault ne l'ait pas précisément étudiée.

La première forme de capitalisme est le capitalisme marchand. La production de richesses est alors rendue possible par le commerce, la constitution d'un marché, c'est-à-dire d'un espace de connexion systématique entre l'offre et la demande : les marchands s'enrichissent par la vente, et enrichissent parallèlement les artisans dont ils stimulent la production. Deux concepts sont au cœur de cette première dimension du capitalisme : ceux d'« échange » et de « division du travail ». L'échange, c'est une transaction par laquelle deux partenaires tentent d'obtenir ce qu'ils n'ont pas en proposant ce qu'ils ont. Il repose sur le calcul d'une équivalence et doit pouvoir profiter à tous les partenaires, puisqu'il s'agit de donner ce que j'ai en surplus contre ce qui me manque. La division du travail constitue le deuxième concept central du capitalisme commercial : chacun doit se spécialiser dans une tâche, afin de devenir plus efficace et productif, car c'est le produit de son travail spécialisé qui constitue, sur le marché, sa monnaie d'échange. Le texte de référence ici, pour cette dimension du capitalisme, c'est évidemment *La richesse des Nations* d'Adam Smith.

On peut parler aussi, deuxièmement, d'un capitalisme industriel. Cette fois, la richesse est produite par les usines, au moyen de machines formidables, douées de forces surhumaines, alimentées par des énergies gigantesques. Par leur force de travail, les ouvriers font fonctionner ces machines et deviennent donc les conditions de cette production de masse, dont la richesse excède largement les ressources nécessaires pour reproduire la force de travail des travail-

leurs. Les concepts centraux de cette forme du capitalisme sont ceux de « travail », de « propriété » et de « marchandise », comme on lit chez Marx qui fut le grand penseur de cette forme de capitalisme et qui théorisa les effets d'aliénation et aussi d'injustice structurelles, liés d'une part au fait que certains possèdent les moyens de production alors que d'autres ne possèdent que leur force de travail, d'autre part à la marchandisation de l'activité humaine et des rapports sociaux.

Troisièmement, il existe un capitalisme entrepreneurial, managérial. Par là, on veut souligner le fait que la production de richesses dépend aussi largement de l'organisation interne des entreprises et de facteurs tels que la transmission des informations, la cohésion des équipes, l'articulation entre les services, mais aussi : l'adaptabilité à de nouvelles formes de production, la recherche d'innovations, la motivation, la recherche de bons investissements. Bien au-delà de la fameuse organisation scientifique du travail (caractéristique du système fordiste) s'est constitué après la seconde guerre mondiale tout un savoir des organisations qui a cherché le secret de la production de richesses moins dans la puissance matérielle des machines que dans le dynamisme humain des entreprises.

Enfin, on peut parler d'un capitalisme financier ou encore actionnarial, afin de souligner cette fois la révolution opérée depuis quelques décennies par une production de richesses dépendant des variations boursières. Les concepts centraux seront cette fois ceux de « spéculation », mais aussi d'« endettement », de « rentabilité », de « fonds d'investissement ». Il s'agit de créer des richesses en anticipant des valeurs, en faisant circuler des capitaux d'un bout à l'autre de la planète, à la recherche de l'investissement le plus rentable.

Ces quatre formes du capitalisme que je vous ai présentées brièvement (capitalisme commercial, industriel, entrepreneurial, financier), il ne faut pas imaginer qu'elles constituent des figures historiques, car après tout, toutes ces dimensions sont présentes dès le début de l'histoire du capitalisme. Mais c'est la prédominance d'une dimension sur l'autre qui historiquement se transforme. On peut imaginer d'autres classifications, comme celle, franchement plus historique, entre le capitalisme du commerce international, de la firme multinationale et puis de la finance globale. Mais les formes que je propose ont l'avantage d'être immédiatement identifiables à travers quatre figures majeures qui constituent les quatre grandes incarnations du capitalisme : le marchand, le patron d'industrie, le *manager*, et le *trader*.

Avant de poser le problème de la biopolitique dans ce cadre, on doit revenir sur la définition que j'ai donnée du capitalisme. J'ai parlé du capitalisme comme processus de création massive, systématique et rationnelle de richesses. Mais peut-être faudrait-il ajouter une spécification supplémentaire qui serait : création massive, systématique et rationnelle de richesses, *en tant qu'elle devrait profiter idéalement à tous* (même si de fait elle profite en fait et surtout à quelques-uns).

Ajouter cette spécification ce n'est pas simplement jeter un discrédit idéologique sur le capitalisme, mais tenter d'éclairer la détermination du libéralisme. Car, dans une première approximation, il me semble ce qu'on appelle « libéralisme », entendu ici comme doctrine économique, eh bien ce serait d'une part l'idée que cette création de richesses – que ce soit sous la forme du commerce, de la production industrielle, de l'organisation interne de l'entreprise ou de la spéculation boursière – ne supporte pas d'être commandée

par une autorité politique, sous la forme de contraintes législatives ou de planifications systématiques, et d'autre part aussi l'idée que cette création de richesses, sous une forme concurrentielle donc, finit toujours par créer une prospérité générale : le bien public n'est donc pas le résultat délibéré d'une volonté politique, mais le produit dérivé d'une multitude de calculs égoïstes et privés. Si le capitalisme, de fait, est un processus historique simultanément de création et de confiscation des richesses, le libéralisme est la démonstration selon laquelle ces inégalités structurelles de richesse devraient être la condition d'un enrichissement général. Pour ce qui est de la première partie de la détermination du libéralisme, cette thèse – selon laquelle l'Etat n'a pas à intervenir directement pour dire ce qu'il faut produire, comment et combien – sera étudiée par Foucault sous la forme de ce qu'il appelle l'injonction à « ne pas trop gouverner ». Mais le libéralisme, c'est aussi l'idée que, pour créer les conditions d'un enrichissement collectif, il faut que chacun poursuive égoïstement et librement son intérêt propre et que, entre toutes les entreprises, règne une saine concurrence.

Mais il faut en venir, maintenant, au biopouvoir. Nous avons donc dans un premier temps distingué deux formes conceptualisées par Foucault entre 1973 et 1976 : une biopolitique de la régulation des populations et une biopolitique de la discipline des corps. Ces deux formes avaient en commun de s'opposer au pouvoir de souveraineté. Très clairement, la biopolitique de la discipline des corps avait été présentée en 1973 comme la condition *éthique* du capitalisme, mais dans un sens évidemment très différent de ce qu'avait pu proposer Max Weber quand il disait que le capitalisme supposait, pour son développement, une recherche ascétique de l'enrichissement indéfini, une capitalisation sans jouissance, et que cette recherche s'expliquait par une certaine doctrine du salut.

Foucault, comme on a vu, tente lui aussi de déterminer les conditions éthiques du capitalisme, mais en interrogeant non pas la morale du patron d'industrie qui investit tous ses profits dans le perfectionnement de ses moyens de production, afin de s'enrichir encore davantage, mais la résignation de l'ouvrier exploité, qui vend sa force de travail au patron, afin que ce dernier la transforme en force de production. Pour que l'ouvrier puisse vendre une force de travail objective, quantifiable, évaluable, cela suppose, en amont, tout un apprentissage de la régularité, de la constance : ne plus se laisser entraîner par les inerties naturelles (paresse, lassitude), combattre en soi les désirs de détente ou de changement, etc. La discipline, comme on a vu, effectue cette transformation des puissances vitales anarchiques, expansives, imprévisibles, en une force de travail monotone et grise. La discipline comme biopouvoir, c'est donc un processus le long duquel les puissances vitales des individus sont orientées et transformées en une force de travail qui alimente les usines et les machines. Une nouvelle définition de la biopolitique pourrait être établie à partir de cette analyse : la biopolitique, c'est un ensemble de sollicitations par lesquelles l'individu, au niveau de ses puissances vitales, est soumis à des directions déterminées, afin d'intensifier la et la production de richesses et le pouvoir des classes dominantes.

Il me semble qu'un des intérêts du cours de 1979, c'est qu'il permet de penser des formes de biopouvoir (au sens de cette orientation dirigée des puissances vitales) pour deux autres dimensions du capitalisme : le capitalisme marchand d'une part, lié au libéralisme classique tel que le théorise Adam Smith ; le

capitalisme managérial d'autre part, davantage lié au néo-libéralisme allemand et surtout américain.

Foucault, dans son analyse du libéralisme classique, effectue une analyse surprenante de la fameuse image chez Adam Smith de la main invisible<sup>8</sup>. Il affirme qu'on a souvent insisté sur cette main, mais sans s'être assez interrogé sur son caractère invisible. Que veut-il dire par là ? On doit resituer ici le contexte de cette image. Adam Smith évoque la recherche égoïste par chacun de son intérêt particulier, et la manière dont un profit général découle de la quête individuelle de son petit avantage. La métaphore de la « main » renvoie à une logique providentielle : c'est comme si une main divine arrangeait l'entrecroisement de ces égoïsmes, de telle sorte qu'ils se composent harmonieusement, se complètent jusqu'à produire l'intérêt universel plus efficacement que si ce dernier avait été recherché pour lui-même. Foucault va insister de son côté sur le caractère invisible de cette main, une invisibilité qu'il va radicaliser : si la main est invisible dit-il, c'est surtout parce que le sujet est aveuglé. Le sujet économique est un sujet aveugle, au sens où il est aveuglé par la recherche obstinée de son profit personnel et ne veut rien voir d'autre, rien qui pourrait ressembler à une logique collective, à des mécanismes de solidarités, à un bien public ou un intérêt commun. Le sujet ne voit et ne recherche que son intérêt : tout ce qui dépasse cette quête est heureusement invisible pour lui. Foucault insiste par ailleurs sur un autre caractère du sujet économique : son irréductibilité au sujet de droit. Ce sujet qui recherche aveuglément son intérêt est insuperposable au citoyen qui défend et fait valoir ses droits : ils sont incompatibles et il est impossible d'espérer une synthèse harmonieuse des deux. Dans le cours prononcé en 1979, Foucault se situe simplement au niveau des doctrines pour établir l'hétérogénéité entre, d'une part, le sujet de droit – dont l'existence politique est fondée par un contrat social et qui, à travers l'Etat, tente de construire le bien public et de faire respecter ses droits fondamentaux – et, d'autre part, le sujet économique appartenant à la société civile et calculant égoïstement son utilité au moment d'entreprendre telle ou telle action. Mais on peut aussi tenter de donner une traduction biopolitique de cette dissociation. On commencera par dire que l'individu vivant est traversé par une multitude de désirs : des besoins égoïstes, mais aussi des passions sociales comme la sympathie, ou même des passions politiques comme la justice. L'opération biopolitique, elle consistera à dépolitiser le sujet et à ne s'adresser en lui qu'à l'exigence d'une satisfaction personnelle. En stimulant prioritairement son appétit égoïste, en ne le sollicitant qu'au niveau de ses désirs privés, on aboutit effectivement à extraire, des potentialités vitales polymorphes, un pur sujet de la consommation, qui calculera son utilité et poursuivra ses satisfactions égoïstes, mais demeurera aveugle à toutes les autres sollicitations. La biopolitique c'est ce par quoi le sujet est rendu aveugle et sourd à autre chose qu'à un besoin de consommation et une satisfaction personnelle.

On a déjà étudié comment, dès l'année 1973, Foucault avait décrit la discipline comme un biopouvoir permettant l'adaptation du temps de la vie à la machine de production. Je passe donc directement à la troisième forme de capitalisme. Dans son cours de 1979, Foucault va s'intéresser expressément à la troisième dimension du capitalisme : la dynamique organisationnelle des entreprises. Le néo-libéralisme américain, selon lui, prolonge et radicalise une partie

---

<sup>8</sup> Leçon du 28 mars 1979, in *Naissance de la biopolitique*, cit.

du néo-libéralisme allemand qui consistait, sous le nom précisément de *Vitalpolitik* (Politique de la vie), à faire de l'entreprise un paradigme pour reconfigurer sa vie et celle des autres<sup>9</sup>. Il s'agit essentiellement dans le néo-libéralisme de l'École de Chicago de construire un rapport à soi sur le modèle capitaliste de l'entreprise. Par exemple, on se considère soi-même comme porteur d'un certain capital à la fois inné (c'est notre patrimoine génétique) et acquis (ce sont les fruits de l'éducation), et notre vie se construit comme la tentative de valorisation maximale de ce capital de départ. D'où une série de formules comme : « vivre, c'est valoriser son capital humain », ou encore « chacun doit devenir l'entrepreneur de soi-même ». Ce qui signifie que chacun devrait construire un rapport à lui-même sur le mode de la gestion efficace et de l'investissement rentable. Le problème éthique n'est plus de maîtriser ses passions ou de révéler une identité authentique, mais de devenir le meilleur gestionnaire de ses talents naturels et de ses acquis<sup>10</sup>.

Ce rapport d'entreprise doit structurer l'ensemble des activités, même celles qui peuvent paraître les plus éloignées, comme par exemple l'éducation. Qu'est-ce que l'éducation ? Depuis l'Antiquité et la Renaissance, on s'était habitué à penser l'éducation comme l'apprentissage des valeurs civiques, le développement et l'épanouissement de facultés naturelles, une manière aussi de lutter contre la misère et l'ignorance. Eh bien les néo-libéraux nous apprennent qu'éduquer ce n'est pas du tout former un citoyen. Eduquer c'est faire un investissement, c'est valoriser un capital. Cela peut valoir pour d'autres relations encore. Par exemple, l'amitié doit être construite comme un investissement rentable. Le couple, aussi, sera une petite entreprise. Mais le rapport aux autres peut se révéler plus agressif que cette simple recherche d'investissements profitables. Car ces autres constituent eux-mêmes des entreprises, ce qui signifie le règne d'une concurrence indéfinie entre tous. Dès lors, je devrai interpréter toute réussite de l'autre comme un danger pour moi. On voit mal, dans ce cadre-là, quelle place peut être laissée aux plaisirs esthétiques et au bonheur, car les deux supposent une gratuité fondamentale. Mais on comprend bien aussi en quoi la biopolitique du « *manager* » de sa propre existence (distinct donc du consommateur égoïste et de l'ouvrier discipliné) rend impossible tout projet politique collectif, au sens de la construction d'un bien commun, puisqu'on se donne au départ une multiplicité irréductible et contradictoire de micro-entreprises qui poursuivent leur propre valorisation. On comprend enfin la facilité avec laquelle chacun va accepter les aliénations de l'entreprise capitaliste réelle (primat de l'efficacité et de la rentabilité, concurrence permanente, rationalité froide du calcul) : chacun, se considérant soi-même comme une entreprise, accepte par avance l'idée que, s'il est ruiné, exclu, c'est qu'il n'a pas fait les bons placements aux bons moments. Car dans un monde où on ne fait que valoriser son capital humain, il ne saurait y avoir aucune victime de l'injustice ou de la malchance, mais seulement des gagnants et des perdants.

Je ne ferai que mentionner ici la possibilité théorique d'envisager une quatrième biopolitique qui porterait sur la dernière dimension du capitalisme : la globalisation financière. Foucault n'étudie pas comme telle cette forme de capitalisme, mais il me semble qu'on pourrait montrer comment la biopolitique relative à cette dernière forme consisterait en une intensification des flux : cha-

---

<sup>9</sup> Leçon du 21 mars 1979, in *Naissance de la biopolitique*, cit.

<sup>10</sup> Leçon du 14 mars 1979, in *Naissance de la biopolitique*, cit.

cun doit se constituer comme un pur réseau, un point de passage de flux plutôt que comme une identité stable.

On peut maintenant reprendre notre définition du biopouvoir. La biopolitique, ce serait donc une stratégie visant à transformer certaines tendances vitales ou traits biologiques fondamentaux des individus ou de l'espèce humaine, en vue de les faire servir au renforcement de forces économico-politiques. On retrouve en effet pour chaque forme de capitalisme ce schéma de transformation. Le premier caractère de la vie est qu'elle est *orientée* : la vie est animée par des tendances, des désirs, des tensions. Le capitalisme du marché tente de polariser les passions vitales autour du seul désir de consommation. Deuxièmement, la vie est un *dynamisme* : elle est activité, travail, dépense de force créatrice. Elle n'est pas répétition du Même ou simple reproduction, mais invention de formes. Le capitalisme industriel exploite à son profit cette force en la disciplinant, en la rendant systématiquement utile. Troisièmement, la vie est un processus d'épanouissement : elle *actualise des potentialités*. Le capitalisme managérial nous impose de rationaliser et de maximiser nos potentialités par des choix efficaces, des investissements judicieux qui transforment l'existence en un processus de capitalisation indéfinie de nos talents innés. Enfin, le vivant est perméable : il est traversé par des *flux* qu'il retient, transforme, rejette. Le capitalisme financier nous invite à nous constituer comme un pur point d'échange de flux d'images, d'informations, de marchandises, etc.

### **Conclusion : le droit des gouvernés**

Pour conclure, on pourrait poser le problème du droit des gouvernés. Nous avons jusque-là évoqué trois grandes dimensions de la biopolitique : la biopolitique comme prise en compte par l'Etat de la population comme donnée biologique ; la biopolitique comme vectorisation de tendances vitales en vue de l'augmentation de forces économico-politiques.

A chaque fois il s'agit finalement de processus de domination, d'exploitation, de captation. Mais Foucault ne convoque pas, pour dénoncer ces processus, les droits de l'homme, mais ce qu'il appelle le « droit des gouvernés ». On devrait réfléchir à l'intérêt politico-théorique de cette expression. Foucault ne condamne pas la biopolitique au nom du respect sacré de l'individu. Plus largement, Foucault refuse l'idée de droits humains fondamentaux, qui seraient soit fondés dans une raison métaphysique, soit enracinés dans une nature éternelle, soit garantis par une transcendance divine. Ces droits sacrés, il faudrait les protéger des pouvoirs méchants et cyniques. Mais pour Foucault, le pouvoir n'est pas une entité diabolique qui ferait violence à une humanité innocente. Le pouvoir, c'est une relation, c'est une stratégie, c'est une bataille. Il n'y a donc pas d'un côté un pouvoir méchant et de l'autre des individus fragiles. Il y a des processus de captation et des résistances. Si Foucault parle d'un « droit des gouvernés », c'est pour faire valoir que d'être pris dans un processus biopolitique nous donne des droits : le droit de ne pas tout accepter, le droit de refuser ceci ou cela. Le droit des gouvernés, c'est ce par quoi Foucault tente de penser une résistance biopolitique. Il s'agit de dire que certaines situations sociales, certaines décisions politiques créent de l'intolérable. Dénoncer l'intolérable pour Foucault, ce n'est pas en appeler à une Justice transcendante ou à des Principes éternels qui seraient à l'extérieur du pouvoir, mais c'est, à l'intérieur d'un jeu de pouvoir, faire valoir son droit de gouverné : en tant que gouverné, je suis fondé à dénoncer tel abus, à résister à telle politique,

etc. ?*puisque c'est à moi qu'ils s'appliquent.* Ce droit des gouvernés participe d'une biopolitique en tant qu'il ne s'agit justement pas pour Foucault de réactiver le sujet souverain du droit naturel. Les droits des gouvernés ne sont inscrits dans aucune normativité supérieure. Ils ne sont pas l'expression d'une Nature éternelle, mais la manifestation d'une énergie vitale face à des opérations réductrice. Le droit des gouvernés, c'est, face à un jeu de pouvoir existant, faire valoir la volonté d'exister autrement. Or cette activation d'un droit des gouvernés, historiquement, explique Foucault a été rendue possible par le « libéralisme ». Le libéralisme, avant d'être la doctrine des droits sacrés de l'individu, ou la justification idéologique du capitalisme, c'est cette forme de pensée qui, en Occident, a posé la question du « trop de gouvernement ». Sommes-nous trop gouvernés, et en quel sens ? C'est l'importance historique du libéralisme d'avoir permis un jour qu'on pose à l'Etat la question du « trop de gouvernement » (« la question du libéralisme, entendue comme question du “trop gouverner”<sup>11</sup> »). Ce libéralisme-là, ce n'est ni un libéralisme politique, ni un libéralisme économique, c'est ce qu'on pourrait appeler un libéralisme critique. Et c'est par lui, explique Foucault, que quelque chose comme la vie politique, au sens de l'existence de débats, de luttes, de contradictions, a été rendue possible en Occident. Si donc le libéralisme économique justifie une biopolitique d'exploitation des puissances vitales au profit de forces politico-économiques minoritaires, le libéralisme critique nourrit les résistances biopolitiques.

---

<sup>11</sup> Résumé de cours, in *Naissance de la biopolitique*, cit., p. 327.